

2010

Rapport d'activité

www.indre.pref.gouv.fr



Regard

sur l'activité de l'Etat dans l'Indre en 2010

Ce rapport d'activité a pour objectif de présenter les grandes lignes de l'action de l'Etat dans le département, sans prétendre à l'exhaustivité.

Au cours de l'année 2010, l'administration de l'Etat, tout en se réorganisant, a eu pour unique but de répondre à ses missions et d'être dans l'action, aux côtés des entreprises pour soutenir l'économie locale et contribuer à minorer les effets sociaux de la crise financière, et aux côtés des populations pour assurer la protection et la sécurité auxquelles elles ont droit.



L'Etat s'est ainsi fortement mobilisé lors de la négociation des plans de sauvegarde de l'emploi et des conventions de revitalisation des salariés de MEADWESTVACO EMBALLAGE.

L'Etat a également été dans l'action, aux côtés des collectivités territoriales, pour contribuer à l'aménagement durable du territoire autour d'orientations reconnues par tous les partenaires comme stratégiques.

Son action l'a notamment conduit à injecter directement ou indirectement plus de 700 M€ dans l'économie en 2010 dans l'Indre.

Parallèlement, l'Etat a poursuivi son effort de modernisation dans ses structures et son fonctionnement, afin de satisfaire à l'objectif d'exemplarité qui lui est assigné par chacun d'entre nous.

Xavier PÉNEAU

Préfet de l'Indre

2010 a été l'année de la Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat (Réate), où les deux nouvelles directions départementales interministérielles, la Direction Départementale des Territoires (DDT) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), ont pris leur essor pour assurer la promotion, chacune dans leur domaine, des priorités de l'Etat dans le département.

D'autres services, tels que l'unité territoriale Indre de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) ou l'Unité Territoriale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), ont également été réorganisés dans ce cadre.

La D.D.T.

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT),

mise en place en janvier 2010, après fusion des ex DDAF et DDE et du service Environnement de la préfecture, a structuré son activité autour de six orientations stratégiques pour l'aménagement durable du territoire.

Elle a soutenu les projets de développement durable en apportant aux collectivités, conseils, expertise et appui dans leurs démarches (pour mémoire : protection de sept captages d'eau stratégiques ; 10 000 actes d'urbanisme, dont notamment le permis de construire pour l'école des Hautes Etudes d'Ingénieurs de Châteauroux).

Elle a observé puis analysé le territoire en vue d'apporter des repères et des références aux élus et porteurs de projet afin de leur permettre de prendre des décisions pour l'avenir (publication d'un document de synthèse des données à l'échelle départementale « l'Indre en bref »).

Elle s'est fortement engagée, en liaison étroite avec la profession agricole, pour promouvoir le développement d'une agriculture durable :

- élaboration d'un projet agricole départemental, co-piloté avec la chambre d'agriculture
- information des exploitants agricoles sur la réglementation et les mesures d'accompagnement
- soutien à l'économie agricole dans le cadre de la Politique Agricole Commune, pour un montant total de 146 M€

- encouragement au développement de la filière agriculture biologique

Elle s'est investie dans la protection des milieux et la valorisation du cadre de vie, avec la relance de la dynamique sur l'ensemble des sites Natura 2000, la promotion des économies d'énergie dans le bâtiment, l'accompagnement des collectivités sur l'optimisation de leur patrimoine en développant des audits globaux pour l'énergie et l'accessibilité...

Elle a favorisé le développement d'une offre de logements adaptés aux spécificités de la population du département, en partenariat avec les acteurs de l'habitat et de la construction.



Elle a contribué à la prévention des risques, en élaborant, en concertation avec les élus et les acteurs de terrain, des plans de prévention des risques naturels (PPR Inondation et PPR Sécheresse), des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), et en participant, sous coordination de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), à l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) du site Axéreal.

Elle a également développé son expertise en matière de sécurité routière, avec un rôle de coordination pour le compte du préfet (plan départemental d'actions de sécurité routière).

La D.D.C.S.P.P.

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDCSPP),

également créée à la même date, a réussi à faire la synthèse de services qui reprennent, pour la partie Cohésion sociale, l'ex direction départementale de la jeunesse, des sports et de la vie associative, la partie actions sociales de l'ex DDASS, la politique de la ville précédemment gérée en préfecture, le pôle logement social de l'ex DDE, et pour la partie Protection des populations, l'ex direction départementale des services vétérinaires et l'ex

direction départementale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes. Cette direction a également intégré la chargée de mission départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité. Dans ce domaine, l'année 2010 a été marquée par la signature d'un protocole départemental pour l'accueil des victimes. Ce protocole conforte les liens existants entre forces de l'ordre, services sociaux et associations, essentiellement pour développer la prise en charge des auteurs de violence. Le réseau pour le développement de l'entrepreneuriat féminin, soutenu par la caisse des dépôts et consignations, a poursuivi ses actions de promotion et de soutien aux projets féminins au travers du fonds de garantie à l'initiative des femmes.

En matière de cohésion sociale, l'Etat privilégie la politique du «logement d'abord» qui consiste à prévenir les expulsions locatives dans le département ; il encourage les placements en logements transitoires, sans renoncer aux hébergements d'urgence ou au SAMU social quand ils s'avèrent nécessaires : au total, plus de 3 M€ ont été consacrés à cette politique.

La politique en faveur de la jeunesse s'appuie principalement sur la promotion du Service Civique Volontaire, instauré par la loi du 10 mars 2010. Ce dispositif a démarré très rapidement et 11 structures ont été agréées pour accueillir les jeunes en 2010 ; 4 jeunes volontaires ont été recrutés à cette date.

Le sport s'est vu attribuer près d'un million d'Euros pour développer des activités sportives dans les clubs et rénover ou créer de nouveaux équipements. L'Etat, avec de nombreux partenaires,



a réalisé une brochure d'information pour faciliter la pratique des sports de nature par les personnes en situation de handicap.

En matière de protection des populations, la DDCSPP a joué un rôle important dans le domaine de la protection et de la sécurité du consommateur. Tout en poursuivant l'accueil du public sur des sujets variés, par des actions correctives et de médiation, elle a géré des dossiers complexes, associant économie et hygiène auprès des abattoirs de Lacs, d'Argenton-sur-Creuse, de Valençay et de Mérigny.

Des actions de contrôles de routine ont été menées dans l'ensemble des établissements produisant des denrées d'origine animale.

2010 a également été marquée par le recensement et l'enregistrement de tous les élevages apicoles et piscicoles ; des interventions sur le domaine de la protection animale se sont traduites par de nombreux constats d'infractions, aussi bien sur des élevages de chiens que sur des élevages de rente.

Une mise à jour réglementaire des certificats d'aptitude pour le transport des animaux vivants a donné lieu à une régularisation massive des transporteurs du département (plus de 500 demandes).

Dans le cadre de la protection de l'environnement et de la nature, de nombreuses actions concernant la faune sauvage et captive ont été entreprises.

La DDCSPP s'associe également au suivi de diverses procédures relevant de l'expertise d'autres services, tels que la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la DDT ou l'Agence Régionale de Santé (ARS).

L'UT DIRECCTE

Toujours dans le cadre de la Réate, l'unité territoriale Indre (UT 36) de la direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) de la région Centre regroupe depuis le 15 février 2010 les services de l'ex-DDTEFP et la mission développement industriel de l'ex-DRIRE.

Elle a pour mission la mise en œuvre, de façon coordonnée et intégrée, des politiques publiques de soutien au développement des entreprises, à l'insertion professionnelle et au développement de l'emploi, et à l'amélioration des conditions de travail et d'emploi.

Concrètement, l'unité territoriale Indre de la DIRECCTE a, dans ce cadre :

➤ favorisé la recherche, l'innovation, le développement, en accompagnant notamment la création et les actions du Pôle d'Excellence AEROCENTRE ;

- soutenu la revitalisation des territoires : suite aux plans de sauvegarde de l'emploi de 2009 et 2010 qui ont conduit à la fermeture de MEADWESTVACO EMBALLAGE, l'UT DIRECCTE 36 a participé activement à l'élaboration et au suivi des conventions de revitalisation, avec pour objectif de compenser les emplois supprimés ;
- aidé les entreprises à s'adapter et à adapter leurs compétences face aux mutations économiques, en participant à la mise en place de dispositifs de gestion prévisionnelle des emplois (GPEC) et le développement de la formation ;
- soutenu les entreprises qui rencontrent des difficultés économiques (indemnisation du chômage partiel, conventions d'Activité Partielle de Longue Durée à hauteur d'1,1 M€) ;
- participé à la qualification des salariés, en accompagnant des opérations collectives de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Pour ce qui concerne l'insertion professionnelle et le développement de l'emploi, l'UT DIRECCTE s'est fortement investie dans l'accompagnement des publics en insertion vers et dans l'emploi :

- par la promotion de contrats aidés : 1 666 Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) dans le secteur non marchand et 283 Contrats Initiatives Emploi (CIE) dans le secteur marchand, au bénéfice des demandeurs d'emploi prioritaires, soit un engagement de l'Etat de 15 M€ ;
- la promotion de l'alternance, notamment des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation, mise en avant notamment comme outil d'intégration des jeunes ;
- la mise en place du plan de relance pour l'emploi des jeunes et le financement de 131 CAE passerelle et le soutien financier aux entreprises adaptées, en faveur de l'insertion et la promotion professionnelle des personnes handicapées, et aux structures d'insertion par l'activité économique ;
- la sécurisation des parcours professionnels, avec la poursuite des Contrats de Transition Professionnelle (CTP) et le financement de 267 modules de formation, pour un budget de 1,16 M€.

Enfin, l'UT 36 de la DIRECCTE, via ses services d'inspection, veille notamment à l'application de la réglementation du travail par les entreprises, soutient et encourage le dialogue social.

Education nationale

Effectifs d'élèves

Le département a enregistré à la rentrée 2010 une baisse des effectifs d'élèves : -0,30% au total

- 33 854 élèves dans l'enseignement public, pour 34 087 en 2009, soit 233 élèves en moins
- 2 647 élèves dans l'enseignement privé, pour 2 525 en 2009, soit 122 élèves en plus.

Résultats scolaires (juin 2010)

Examens	Moyenne départementale	Moyenne académique
Diplôme national du Brevet	83,2 %	83,9%
Baccalauréat général	83,6%	86%
Baccalauréat technologique	75%	81,7%
Baccalauréat professionnel	86,9%	86%
CAP	82,1%	79,9%
BEP	79%	78,5%

Pour l'année scolaire 2009-2010, les résultats au baccalauréat général dans le département sont en retrait par rapport à ceux de l'académie.

La mise en œuvre des réformes de l'Education nationale

L'action départementale s'est centrée autour des réformes nationales importantes que sont :

- la réforme du lycée, entrée en vigueur en septembre 2010 pour la classe de 2^{nde} ouvrant la possibilité aux jeunes d'un temps de détermination pour une orientation choisie. De nouveaux dispositifs d'accompagnement personnalisés sont mis en place.



- la réforme du lycée professionnel
- dans les collèges, la mise en place du socle commun de compétences et de connaissances a constitué la priorité de l'action.

Dans le même temps, les dossiers pédagogiques prioritaires ont été accompagnés

- la prévention de l'illettrisme : dans ce cadre propre à l'académie, des actions pédagogiques de prévention ont été mises en œuvre dans tous les niveaux d'enseignement, avec l'appui des partenaires associatifs.
- la participation aux expérimentations nationales

Le département est impliqué dans le développement des usages pédagogiques des Technologies de l'information et de la



communication pour l'enseignement (TICE), en lien, pour les collèges, avec le Conseil Général. Le collège de Déols a été le premier collège du département à expérimenter l'espace numérique de travail. Dans le premier degré, plusieurs écoles publiques et privées ont bénéficié de la poursuite du programme « Ecoles numériques rurales » inscrit dans le plan de relance.

En lycée, le LEGT George Sand de La Châtre a participé à l'expérimentation académique du livret personnel de compétences.

La réorganisation du temps scolaire : «cours le matin, sport l'après midi»

Parmi les cinq établissements de l'académie engagés dans cette expérimentation, le collège Rosa Parks à Châteauroux, collège ambition réussite, s'est engagé dès la rentrée 2010, avec la préparation d'un partenariat avec le SDIS.

La préparation du débat sur les rythmes scolaires
Dès la rentrée, la réflexion s'est engagée dans les différentes instances, conseils d'école, CA des établissements scolaires...

La lutte contre l'absentéisme scolaire et le décrochage

Déjà en œuvre dans le département, les actions ont été renforcées, en particulier autour du décrochage scolaire des jeunes qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire.

La formation des enseignants stagiaires
L'Inspection académique a organisé la formation

des 27 professeurs des écoles stagiaires selon les nouvelles modalités en vigueur, en liaison avec l'Université (centre IUFM de Châteauroux).

Action de l'Etat dans la vie économique

En 2010, l'Etat est fortement intervenu dans la vie économique du département.

- **en y injectant ses propres dépenses de fonctionnement et d'investissement** : En 2010, les rémunérations des seuls agents de l'Etat (hors fonction publique hospitalière et judiciaire) se sont élevées à plus de 252 M€, qui ont été injectés pour une large part dans l'économie départementale.

En terme d'investissement, l'Etat a dépensé plus de 2 M€ dans l'entretien de son parc immobilier ou l'acquisition de véhicules.

- **en contribuant aux investissements des collectivités locales** : L'Etat contribue au financement des investissements des collectivités, en subventionnant leurs projets divers et via les dotations, pour un montant total de plus de 134 M€.
- **en aidant les entreprises à créer ou maintenir des emplois** :

Mesures fiscales

Grâce à la suppression de la taxe professionnelle :

- L'entreprise bénéficie pleinement de la suppression de l'imposition de la valeur locative des équipements et biens mobiliers (EBM) qui représentait plus de 90% de sa base d'imposition à la taxe professionnelle.
- Elle bénéficie également de l'abattement de 30% sur la valeur locative foncière des établissements industriels et de la limitation de sa valeur ajoutée à 80% de son chiffre d'affaires.
- Son gain moyen est de 17 000 €, soit plus de 23% de la taxe professionnelle qui restait à sa charge après prise en compte du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée.
- L'économie réalisée est supérieure au supplément d'imposition dû au titre de l'IFER.

En outre et si elles sont situées dans une intercommunalité, les entreprises continuent

de bénéficier des exonérations liées à la zone de revitalisation rurale (ZRR).

Le soutien apporté aux projets des entreprises

Le travail de coordination active a été renforcé sur le projet de création de la zone HQE d'Ozans, en lien avec le projet d'installation d'entreprises chinoises.

Les services de l'Etat se sont également organisés pour faciliter l'installation de projets innovants, comme BoisFactory, ou d'agrandissement, comme Arc Cookware International.

Le Contrat de Revitalisation du Site de Défense (CRSD)

L'année 2010 a été marquée par la préparation de la signature du CRSD le 6 juillet 2010, dont le premier volet concret est la construction de l'école des Hautes Etudes d'Ingénieur (HEI). D'autres projets importants sont prévus de s'inscrire dans ce cadre.

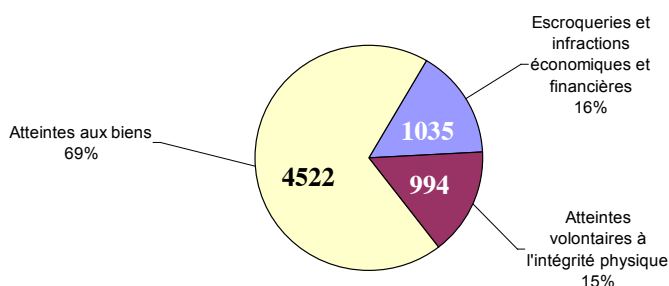
L'Etat, garant de la sécurité des personnes et des biens

Depuis le 1^{er} janvier 2010, des indicateurs permanents de la délinquance générale, au nombre de trois, permettant de prendre en compte les nouvelles formes de criminalité, ont été mis en place pour suivre l'activité des forces de l'ordre.

Il s'agit :

- des atteintes aux biens (vols, recel), avec 4 522 faits constatés
- des atteintes à l'intégrité physique (homicides, coups et blessures, menaces, atteintes aux mœurs, actes contre la famille), avec 994 faits constatés
- des escroqueries économiques et financières (escroqueries, faux, contrefaçons, banqueroute, abus de confiance, emploi d'étrangers sans titre...), avec 1035 faits constatés

Délinquance dans le département de l'Indre en 2010



Le groupement de gendarmerie départemental a commencé à se réorganiser en 2010. Cette première phase s'est concrétisée par la dissolution de la compagnie de gendarmerie de Châteauroux. Les militaires qui en dépendaient ont été affectés dans les compagnies d'Issoudun, Le Blanc et la Châtre.

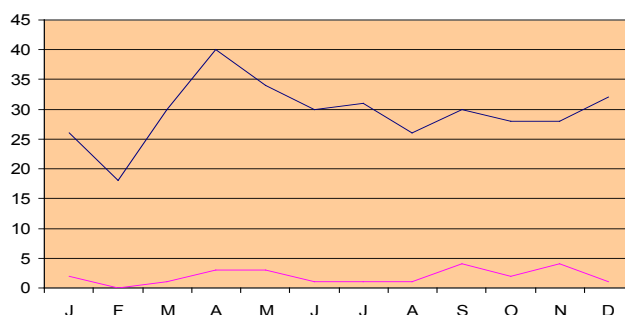
La brigade motorisée du Blanc a également été dissoute et ses effectifs ont été transférés à la BMO de Châteauroux.

Dans le même temps, un Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie a été créé au profit de la compagnie du Blanc.

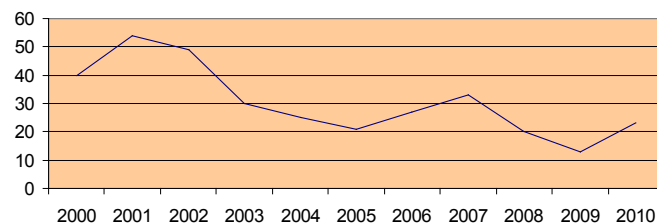
La sécurité routière, grande cause nationale, a connu un bilan mitigé en 2010.

Le nombre d'accidents corporels continue de diminuer (284, contre 289 en 2009), attestant de la tendance à l'amélioration des comportements des conducteurs.

Bilan de l'accidentologie routière dans l'Indre en 2010



Evolution du nombre de tués sur les routes de l'Indre en 10 ans



A contrario, les chiffres des blessés stagnent et 23 morts ont été déplorés en 2010, contre 13 en 2009, traduisant une détérioration du niveau de gravité des accidents.

Les politiques de sanction et de prévention sont reconduites :

- 966 suspensions de permis de conduire
- 44 939 dépistages d'alcoolémie
- 208 dépistages de stupéfiants
- 7 840 procès-verbaux dressés pour excès de vitesse hors le contrôle sanction automatisé.

Au titre de la prévention, 71 200 € ont été engagés par l'Etat pour permettre à 14 partenaires associatifs de réaliser 186 actions du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière. Ces actions ont touché près de 34 500 personnes.

La gestion des risques et leur prévention demeurent une priorité de l'action publique dans le cadre de la sécurité civile :

- 286 visites périodiques de sécurité incendie ont été organisées dans les établissements recevant du public ;
- l'unité territoriale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) a effectué 92 visites d'inspection d'installations classées pour la protection de l'environnement, donnant lieu à plusieurs mises en demeure et à l'établissement de deux procès-verbaux.

Un partenariat fort avec les collectivités locales

L'Etat a accompagné financièrement les projets des collectivités (zones d'activités économiques, santé, sport, culture, ...), par des subventions d'investissement recensées ci-dessous :

Type de subvention	Coût des travaux	Subvention de l'Etat	Part de l'Etat (%)
Dotation Globale d'Equipement	17 458 058 €	4 409 261 €	25,26%
Dotation de Développement Rural	7 527 672 €	1 388 137 €	18,44%
Fonds National d'Aide au Développement des Territoires	5 195 043 €	1 166 750 €	22,46%
Fonds Européen de Développement Régional	15 378 353 €	2 104 168 €	13,68%
Total	45 559 126 €	9 068 316 €	19,90%

Dans le cadre du contrôle de légalité et budgétaire des actes des collectivités locales, l'Etat place au centre de son activité sa fonction de conseil auprès des collectivités (ce rôle est notamment très important dans le domaine de l'urbanisme) :

- sur 16 272 actes contrôlés au titre du contrôle de légalité, deux seulement ont été déférés au tribunal administratif (contre 17 243 et un déferé au tribunal administratif en 2009)
- 3 330 actes ont été contrôlés au titre du contrôle budgétaire et six saisines de la Chambre régionale des comptes ont eu lieu en 2010 (en 2009, 3 170, dont une saisine de la CRC).

Dans le domaine fiscal et financier, la **Direction Départementale des Finances**



Publiques (DDFiP) a généralisé le déploiement du portail Hélios, ouvrant à l'ordonnateur, via le portail informatique, l'accès à l'application de suivi comptable des collectivités locales et des établissements publics de santé, permettant ainsi de suivre en direct la gestion de trésorerie des collectivités.

Elle a développé sa Nouvelle Offre de Services aux collectivités locales, en promouvant la dématérialisation des titres, mandats et paies et en remettant aux ordonnateurs des comptes de gestion dématérialisés.

Le trésorier local est l'interlocuteur unique pour les collectivités, quelle que soit la question posée par la collectivité (simulation pour le vote des taux

des impôts locaux, TVA, impôts «commerciaux»).

La DDFiP a également organisé des cycles de réunions sur les nouveaux mécanismes d'imposition (CFE, CVAE) et les compensations, accompagnant ainsi les collectivités locales dans le cadre de la réforme portant suppression de la taxe professionnelle.

En 2010, des services modernisés qui ont atteint leur rythme de croisière :

- le Système d'Information des Véhicules (SIV) a permis la réalisation de 88 547 opérations d'immatriculation dans le département de l'Indre, 56% étant réalisés en préfecture et 44% chez les 87 professionnels agréés, répartis sur l'ensemble du territoire départemental.

➤ les services des impôts des particuliers, créés sur l'ensemble du territoire de l'Indre, constituent les interlocuteurs uniques des usagers particuliers pour les questions de calcul, de contrôle et de paiement de l'impôt.

Chiffres clés 2010 de l'activité de la préfecture de l'Indre :

Titres ou demandes	Nombre	Evolution par rapport à 2009
Passeports	4 425	6,83 %
Cartes d'identité	20 814	-1,9%
Permis de conduire	9 602	0,83%
Opérations d'immatriculation	49 329	22,4%
Titres de séjour	1 224	11,17%
Naturalisations françaises	85	-24,8%
Demandes de regroupement familial	25	-56,8%

Trois collectivités supplémentaires ont accepté d'utiliser l'application ACTES en 2010.

Le nombre d'actes télé-transmis par l'application « ACTES » est en progression nette en 2010 (1 781 actes télé-transmis) par rapport à 2009 (914), mais cette progression est encore très insuffisante.

Des mesures d'incitation seront mises en place dès septembre 2011.



NOHANT (maison de George-Sand).